



# Conseil communal

Durbuy, le 05 août 2024.

Extrait du CDLD

## Avis à la population

**Art. L1122-13** - Par. 1<sup>er</sup>. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion ; elle contient l'ordre du jour. Ce délai est toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3. Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

**Art. L1122-14** - les lieu, jour, heure et l'ordre du jour des séances du Conseil Communal sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage a la maison communale, dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles L1122-13, L1122-23 et L1122-24, alinéa 3, relatifs à la convocation du Conseil Communal. La presse et les habitants intéressés de la commune sont, à leur demande et dans un délai utile, informés de l'ordre du jour du Conseil Communal, moyennant éventuellement paiement d'une redevance qui ne peut excéder le prix de revient. Ce délai utile ne s'applique pas pour des points qui sont ajoutés à l'ordre du jour après l'envoi de la convocation conformément à l'article L1122-13. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir d'autres modes de publication.

**Art. L1122-15** - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

**Art. L1122-17** - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu, en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L1122-14 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous informons de la tenue d'une séance du Conseil communal de la Ville de Durbuy qui aura lieu le mardi 20 août 2024 à **19h00** à la salle du Conseil communal à Barvaux/Ourthe.

  
La Directrice Générale f.f.

Julie PONSARD

Par le Collège,



  
Le Bourgmestre

Philippe BONTEMPS

## **SÉANCE PUBLIQUE**

1. Informations
2. Approbation du procès-verbal des séances du 8 et 11 juillet 2024
3. Comité de concertation Ville-CPAS. Procès-verbal du 3/06/2024. Communication
4. Directrice financière - Compte de fin de gestion - Arrêt
5. Finances communales - Situation de caisse du 31/03/2023 - Prise de connaissance
6. Finances communales - Situation de caisse du 31/12/2023 - Prise de connaissance
7. Finances communales - Situation de caisse du 31/03/2024 - Prise de connaissance
8. Tutelle sur les établissements culturels : - Fabrique d'église de PETITHAN - Approbation du Budget 2025
9. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église de PETITHAN - Compte 2023. Approbation.
10. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église de Houmart - Compte 2023. Approbation.
11. Tutelle sur les établissements culturels : Fabrique d'église de Villers-Ste-Gertrude - Compte 2023. Approbation.
12. Octroi et contrôle de subsides communaux 2024 - Durbuyssimmo (Festival de Durbuy asbl). Approbation.
13. Appel à projets "Territoire Intelligent" - Ratification de la candidature et de la procédure
14. Recours aux crédits d'urgence par le Collège communal - Admission de dépenses
15. ASBL C.O.D. Rapport d'activités 2023, comptes 2023 et budget 2024.
16. Enseignement - Appels à candidats directeurs - Constitution de la commission de sélection
17. Personnel - Finances- Recrutement d'un Directeur Financier (H/F/X) - Grade légal à temps plein - Commune/CPAS - Vacance du

poste et accès

18. Personnel - Direction générale - Recrutement d'un Directeur Général Adjoint (H/F/X) - Grade légal à temps plein - Vacance du poste et accès
19. RCCR - Oppagne - Modification des limites de l'agglomération
20. Régie foncière - Résiliation de contrat de location de 3 emplacements de stationnement au parking des Récollets (places 13-14-15).
21. Régie foncière - Contrat de location de 3 emplacements de stationnement au parking des Récollets (places 13-14-15).
22. Régie foncière. Vente d'un terrain à Heyd. Approbation du projet d'acte
23. Régie foncière - El-Cwène Heyd - Permis d'urbanisation
24. Régie foncière. lot 2 à Heyd El Cwene. Approbation du projet d'acte
25. Service Patrimoine - Rue des Alisiers - cession gratuite par la Société Wallonne du Logement
26. Régie Foncière - Projet pilote de 10 habitations H.P. du F.L.W. - Route de Hotemme : modification d'un critère d'attribution concernant le montant du loyer du logement 3 chambres

#### **HUIS CLOS**

27. Personnel Enseignement - Désignations - Ratification
28. PE : Octroi d'un congé pour interruption de carrière complète (année scolaire 2024-2025) : [REDACTED] (matricule : [REDACTED]).